

## AUTRES RESSOURCES

Pour avoir les coordonnées de l'organisme le plus près, communique avec les regroupements nationaux suivants:



☞ le Front commun des personnes assistées au Québec; (514) 987-1989



☞ L'Organisation populaire des droits sociaux; (514) 524-6996

Voici les coordonnées de quelques cliniques juridiques gratuites et d'autres ressources utiles:

☞ Association de défense des droits sociaux Metro Montréal (ADDS-MM); (514) 523-0707; adds-mm2007@yahoo.ca;

☞ Association du jeune Barreau de Montréal, Programme d'information juridique: *Moi, j'en parle à mon avocat* (pour les jeunes âgés de 12 à 20 ans); (514) 954-3446;

☞ Clinique d'information juridique de McGill; (514) 368-6792;

☞ Clinique juridique de l'UQAM; (514) 987-6760

☞ Comité des personnes assistées sociales de Pointe St-Charles; (514) 931-6025 cpas@consultant.com;

☞ Projet Genèse; (514) 738-2036;

☞ Services juridiques communautaires de Pointe St-Charles et Petite Bourgogne; (514) 933-8432 www.servicesjuridiques.org;

☞ Welfare Rights Committee; (514) 932-5916 wrc\_swm@yahoo.com

**Pour plus d'informations,  
contacte un groupe de  
défense de droits, ils ont  
l'information pour t'aider à  
avoir ton plein droit à  
l'aide sociale et te  
débarasser  
de la  
contribution parentale.**

**Organisation d'aide  
aux sans-emploi  
ODAS  
Montréal**  
À votre service depuis 1985

Bureau 209, 2515, rue Delisle  
H3J 1K8, Montréal, QC  
Tél.: (514) 932-3926  
Courriel: odas@bellnet.ca

---

 T. 514-523-8559  
C. [raje.citoyenne@aubergesducoeur.org](mailto:raje.citoyenne@aubergesducoeur.org)  
<http://rajecitoyenne.wordpress.com>  
 RAJE citoyenne de Montréal

La contribution parentale

**Comment f'en  
débarasser?**

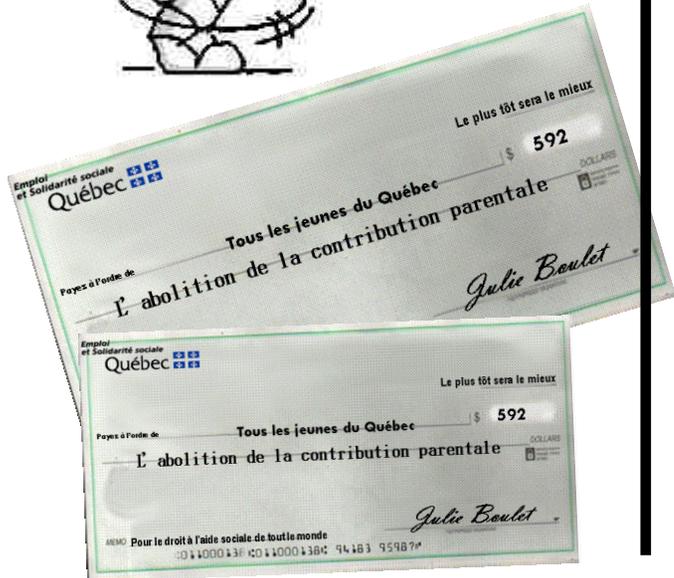


**3 façons de t'en  
sortir pour avoir  
ton plein droit à  
l'aide sociale**

# 1

**Si :**

**Tu as des contraintes sévères à l'emploi, tu es éligible à la SOLIDARITÉ SOCIALE**



# 2

**Si :**

(seulement un des points suivants)

- Tu n'as reçu aucune aide de tes parents pendant 2 ans
- Tu as travaillé pendant 2 ans à temps plein ou reçu du chômage
- Tu es mariéE ou l'a déjà été
- Tu vis avec ton chum ou ta blonde depuis 1 an
- Tu as un enfant à ta charge ou en a déjà eu un
- Tu es enceinte depuis au moins 20 semaines
- Tu as un bacc universitaire
- Tes parents sont sur l'aide sociale
- Ça fait 7 ans que tu ne vas plus à l'école
- Tes parents t'ont violenté

# 3

**Si tu es toujours pris avec la contribution parentale, tu peux faire remplir par tes parents une lettre de refus manifeste de contribuer.**

**Pour plus de détails, contacte un organisme communautaire:**

Coordonnées du groupe: